

Je suis heureux que les ministres du Travail et des Transports soient présents au comité puisque je veux discuter la situation grave qui règne actuellement dans la province d'Ontario, et porte atteinte à l'économie de la région que j'ai l'honneur de représenter, en particulier dans les comtés de Grey et de Bruce, ainsi que plusieurs autres grands centres industriels qui dépendent des chemins de fer pour le transport de leurs produits. Je songe particulièrement à l'industrie du meuble. J'ai sous les yeux des copies des embargos que le National-Canadien et le Pacifique-Canadien ont imposés sur les charges partielles de wagons. Il faut se rappeler que le plus fort pourcentage des affaires de ces sociétés se font avec des acheteurs de l'extérieur de l'Ontario, et que les moyens de transport sont donc pour elles un besoin vital.

Tout ceci, bien entendu, se rattache à la grève des camionneurs dans la province d'Ontario. J'ai accordé la priorité voulue à cet incident en priant le ministre du Travail d'intervenir pour régler la situation, les négociations n'ayant pas abouti. Je signale cette question maintenant à son collègue, le ministre des Transports, qui est maintenant comptable au Parlement de ces deux moyens de transport. Je prie le ministre des Transports et le ministre du Travail d'intervenir et d'user de leurs bons offices pour mettre au plus tôt un terme à cette grève ou trouver quelques moyens de pallier la situation qui nuit énormément aux habitants d'une vaste zone s'étendant à partir d'Owen Sound jusqu'au sud du comté de Bruce et du comté de Grey, et vers le sud jusqu'à Kitchener, Stratford, et bien d'autres endroits trop nombreux pour que je les signale maintenant.

Leur gagne-pain est tout aussi important que celui des camionneurs. Cette question revêt à mon avis une telle importance que le ministre des Transports et le ministre du Travail devraient collaborer pour aboutir à un règlement qui satisferait tout le monde et serait avantageux pour l'économie de ce grand secteur de l'Ontario.

Monsieur le président, il reste quelques instants—probablement trop courts pour que quelqu'un intervienne. Je voudrais donc parler de l'abandon du service de voyageurs du National-Canadien entre Toronto et Owen Sound, surtout entre Palmerston et Owen Sound. Les chiffres concernant ces services ont été soumis à la Commission des transports. Une demande visant à supprimer le service a déjà été présentée.

Je voudrais signaler au ministre que certains profits qui émanent de cette ligne secondaire, et c'est un fait notoire, proviennent non pas du service-voyageurs, mais des autres services fournis par le National-Canadien

dans cette région. Au cours des années, dans cette région comme dans d'autres, le National-Canadien a fusionné ses services. Depuis l'avènement des locomotives diesel, la situation a changé. Les messageries ont été supprimées et confiées aux services de camionnage. En outre, le service-voyageurs a été restreint sur les trains fusionnés. Nous devons maintenant nous occuper de la demande dont j'ai parlé.

Bien entendu, les compagnies présentent des chiffres qui démontrent qu'elles subissent des pertes. Mais d'autres lignes fonctionnent dans cette région et des comparaisons peuvent être établies. Je prétends qu'il serait possible de réaliser des profits intéressants dans d'autres services de cette exploitation. Les dirigeants du National-Canadien ont allégué que le service à l'Est de la ligne en question est maintenu. Je voudrais signaler que l'exploitation de cette ligne a été restreinte au point où elle représente moins de 50 p. 100 de ce qu'elle était jadis. Il est faux d'invoquer cet argument pour justifier l'abandon du service sur l'autre ligne.

La société des chemins de fer a l'intention, je crois, de chercher à renoncer à ce service à l'avenir. Je demande donc au ministre de voir par ses soins à ce que ce service particulier soit maintenu.

Des voix: Il est cinq heures.

L'hon. M. Pickersgill: Le ministre du Travail pourrait peut-être aussi dire un mot.

L'hon. M. Nicholson: Je ne voudrais pas que les membres du Comité partent avec l'impression qu'on a rompu les négociations dans ce malheureux différend ouvrier qui existe en Ontario et qui lèse d'autres régions au pays sans parler de notre voisin du Sud. Trois fois au moins au cours des deux dernières semaines j'ai mentionné le fait que les négociations se poursuivent et que des fonctionnaires supérieurs de mon ministère et du ministère provincial du Travail ont d'étroits contacts avec le patronat et la main-d'œuvre.

D'après les dernières nouvelles que j'ai obtenues, une autre réunion aura lieu, peut-être en fin de semaine, sinon lundi prochain. Les incidents regrettables dont il est question dans les nouvelles aujourd'hui nous préoccupent, mais je suis heureux d'ajouter que les pourparlers se poursuivent et je ne crois pas qu'il y ait lieu d'intervenir maintenant, aussi longtemps qu'il y aura une chance raisonnable que les deux parties réussissent à en venir à une entente qu'elles auront toutes deux discutée et fond.

● (5.00 p.m.)

M. Winkler: Mais le ministre nous redira que les fonctionnaires de son ministère s'efforcent actuellement d'en arriver à un règlement?